



MANIPULATION DES EXTINCTEURS

Introduction

On dénombre plusieurs milliers d'incendies chaque année dans le milieu professionnel, touchant les personnes, le matériel et les bâtiments.

Le chef d'entreprise doit donc mettre en œuvre les moyens nécessaires pour :

- Empêcher qu'un incendie se déclare dans l'entreprise
- Empêcher la propagation d'un incendie
- Permettre l'évacuation de tous les occupants pour éviter d'avoir des victimes.



LA REGLEMENTATION

Le code du travail :

Art. R4227-39 et R4227-28

Les chefs d'établissement doivent prendre les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage du personnel. La consigne de sécurité incendie prévoit des **essais et visites périodiques du matériel et des exercices** au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des **moyens de premiers secours** et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. **Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les 6 mois.** Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Art. R4227-29

Le premier secours est assuré par des extincteurs en nombre suffisant et maintenus en bon état de fonctionnement.

LA COMBUSTION

- C'est une réaction chimique d'oxydation entre un corps **combustible** (« qui brûle ») et un corps **comburant** (« qui fait brûler », le plus souvent l'oxygène de l'air), et ceci, sous l'effet d'une **énergie d'activation**. Il y a alors dégagement de chaleur.





CLASSE DE FEUX

- **Classe A** : feux de matériaux solides (feux dit sec)

La combustion forme des braises
Papiers, bois, vêtements, pailles
etc..

CLASSE DE FEUX

- **Classe B** : feux de liquides ou solides liquéfiables

Super, pétrole, gasoil, huile, alcool etc..





CLASSE DE FEUX

- **Classe C** : Feu de gaz

Gaz de ville, Acetylene, butane

CLASSE DE FEUX

- **Classe D** : feu de métaux





DIFFERENTS TYPES D'AGENTS EXTINCTEURS



Eau pulvérisée
avec additif



Poudre



CO2



QUEL AGENT EXTINCTEUR UTILISER ?

- **Classe A :**

Eau pulvérisée avec additif / Poudre

- **Classe B :**

Eau pulvérisée avec additif / Poudre / CO₂



QUEL AGENT EXTINCTEUR UTILISER ?

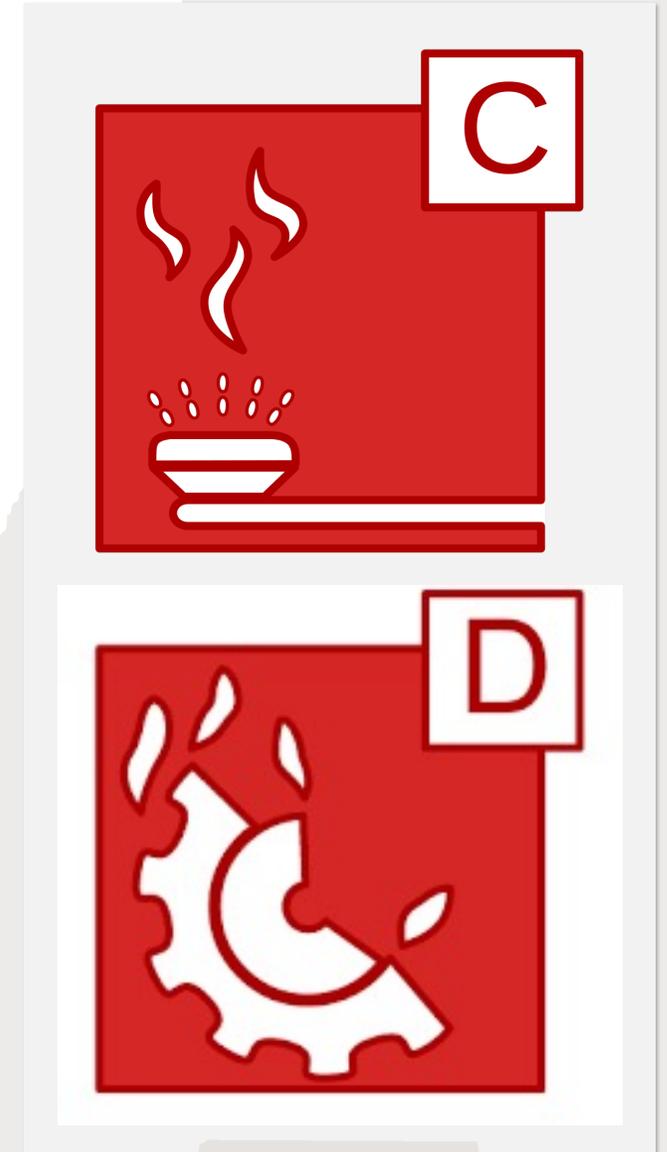
- **Classe C :**

Poudre

- **Classe D :**

Extinction avec des poudres ou des produits particuliers (ciment sec, sable ...) adaptés au type de métal en feu.
Extinction réservée à des spécialistes.

L'eau est à proscrire.



FONCTIONNEMENT DES EXTINCTEURS

- PRESSION PERMANENTE

L'appareil est toujours sous pression :

L'agent extincteur est en permanence poussé dans le tube plongeur par le gaz sous pression.

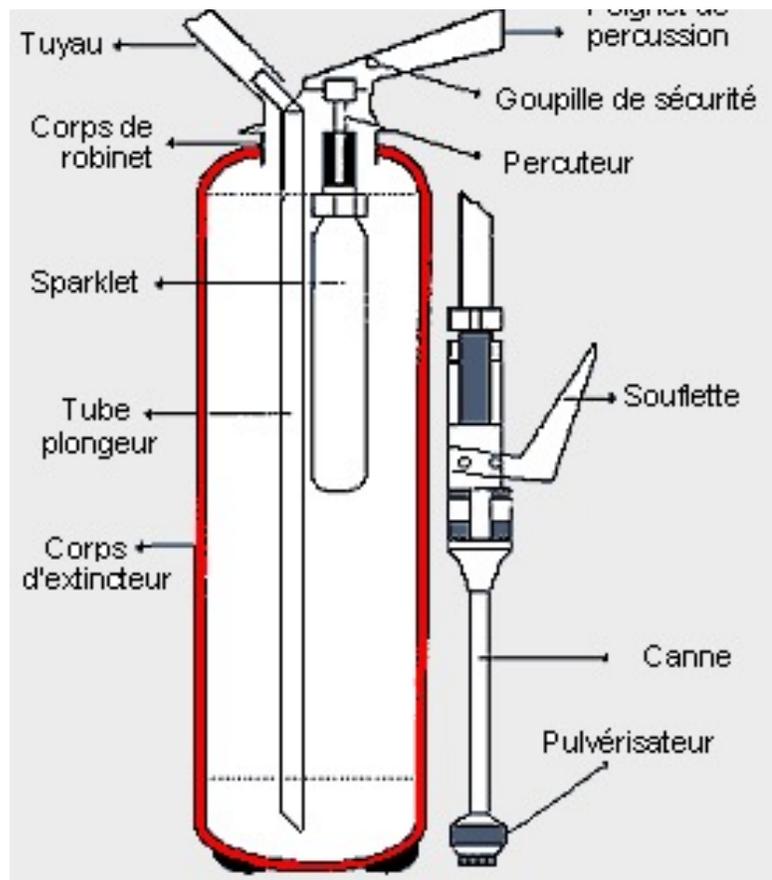
- PRESSION AUXILIAIRE

L'appareil est sous pression après avoir actionné le percuteur:

L'agent extincteur est sous pression lorsque l'on percute la bouteille de chasse (sparclette). Le gaz propulseur "CO₂" pousse l'agent extincteur dans le tube plongeur.



CORPS DE L'EXTINCTEUR





COMMENT UTILISER UN
EXTINCTEUR ?

Extincteur à eau pulvérisée avec additif AFFF



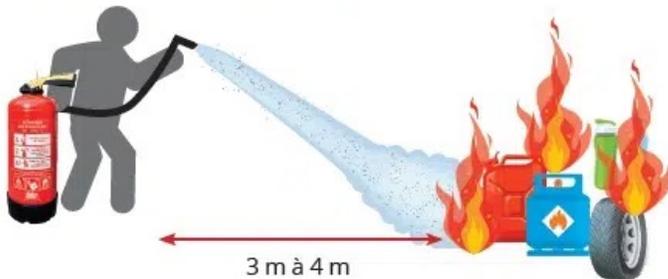
Classe A



Classe B



Extincteur à poudre polyvalente



Classe A



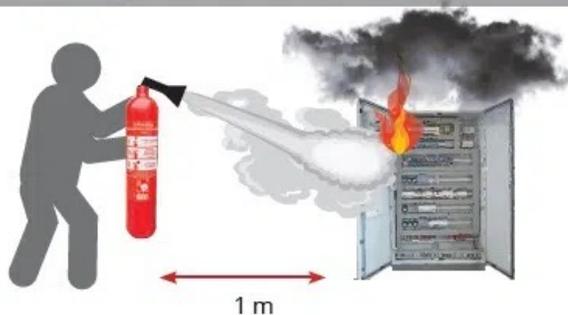
Classe B



Classe C



Extincteur à CO₂



Classe B



- **Eau pulvérisée + additif** : Agit par refroidissement et étouffement. L'additif permet de mieux pénétrer et d'installer un film étanche.
- **Poudre** : Les poudres agissent par inhibition sur les flammes et étouffement sur les braises par dépôt de pellicule.
- **CO₂** : Le CO₂ agit essentiellement par étouffement en diminuant le pourcentage d'O₂. Des effets de soufflage et de refroidissement sont perceptibles.



Merci